

Suivi de la ZAC des LUMIERES

Le dossier de création de la ZAC des Lumières approuvé par délibération de la ville du 29/01/2004 et du conseil de communauté du grand Lyon du 23/02/2004 exclu du site **toute implantation d'activité importante de logistique.**

Un groupe de travail du conseil de quartier veille au suivi des implantations des entreprises et de leur activité.

Le 04/06/2009 le conseil municipal a émis un avis défavorable à l'implantation de la société ZIEGLER pour raison de forte activité logistique.

Le rond-point des Meurières a été aménagé en 2009 . Une troisième voie a été réalisée afin de faciliter l'écoulement des véhicules et de limiter leur velléité de passer par la route de la Fouillouse .

La situation actuelle des entreprises installées dans cette ZAC sont :

<u>Entreprises</u>	<u>Nb de salariés</u>	<u>Véhicules utilitaires/jour</u>
C.L.S.	61	12 camions petits porteurs
MORI SEIKI	21	0
COFRISSET	40	25 PL
BROSSETTE	85	20 petits porteurs
HAULOTTE	20	5 PL
G.N.F.A. / ANFA	50	0
GEODIS	20	15 PL
A.B.B.	60	5 PL
NORAUTO	22	20 PL
PARTNAIR JOUET	?	0

Soit un effectif total de 379 personnes et 102 véhicules utilitaires

A venir l'implantation :

HCL Stérilisation matériel	80	20 PL
HCL Cuisine centrale HCL	20	20 PI
HCL Blanchisserie	150	14 PL

Pour mémoire les entreprises :

MICHELIN	?	?
TECHNOCOAT	10	2 à 10 PL

Sont implantées hors périmètre de la ZAC

Compte rendu fait à partir d'éléments fournis par la mairie suite au dernier conseil de quartier

Pour le groupe de travail GJ